

Questions du SNUDI-FO par rapport à la note de rentrée	Réponses et commentaires de madame Lebrat
<p>Évaluations nationales des CP-CE1 Ces évaluations n'avaient aucun caractère obligatoire ; nous espérons qu'aucune sanction n'a été prise en cas de refus des collègues. Nous rappelons que le but ultime est de mettre les écoles en concurrence, avant la réforme.</p>	<p>J'ai laissé la possibilité aux collègues de les utiliser intégralement ou partiellement. Il existait déjà des évaluations départementales ou de circonscription. Nous les avons comparées, mais il manquait de temps pour les analyser. On ne sait même rien sur celles de janvier. Les évaluations sont peut-être trop nombreuses dans le système français et ne permettent pas aux élèves de se développer sereinement. Il faut certainement plus d'apprentissages systématiques et moins d'analyse, d'argumentation. Mais le temps nous manque pour prendre du recul sur ce qui nous est proposé.</p>
<p>La sécurité dans les écoles maternelles Quelles consignes donnez-vous concernant l'accueil des élèves (des familles) dans le cadre de Vigipirate ?</p>	<p>Au début de l'année, il faut faire confiance aux familles tout en étant vigilant. L'accueil au portail est assuré par un enseignant ; il vérifie ceux qui entrent, ceux qui sortent. Service à organiser comme le service de récréation. Dans la classe de l'enseignant de service, c'est l'Atsem qui accueille les enfants.</p>
<p>Seconde journée de pré-rentrée Le Rectorat propose 6h de formation supplémentaire ou une journée de travail en équipe au sein des écoles. Le SNUDI-FO réclame que cette journée ne se fasse que sur la base du volontariat, dans le respect des textes officiels (définition de nos ORS)</p>	<p>Je peux vous affirmer qu'il n'y a aucune pression de ma part sur les écoles.</p>
<p>RASED Date de retour des fiches de signalement</p>	<p>Nous avons fixé la date de retour pour les situations les plus urgentes. Il est bien évident que les signalements peuvent se faire toute l'année. Les situations moins urgentes seront prises en charge à partir de janvier dans la mesure du possible car les moyens sont réduits et les demandes augmentent.</p>
<p>APC Nous rappelons que le conseil des maîtres définit l'organisation des APC selon les impératifs locaux. Vous avez demandé que les écoles vous retournent les emplois du temps APC pour validation. Avez-vous refusé de valider certains projets ?</p>	<p>Je ne demandais que les horaires et les contenus. Je n'ai donné que des indications car de nombreux contenus concernent des activités en lien avec le projet d'école. Or les dernières directives ministérielles précisent que les APC doivent viser les compétences de lecture (lecture orale et compréhension) et de numération. Les écoles peuvent organiser les APC selon des horaires différents d'une classe à une autre. Il est même préférable de ne pas proposer une heure de suite à des élèves de maternelle et de CP-CE1 ; le morcellement de cette heure sur la semaine est possible. (y compris un ¼ par jour pour la lecture orale ou un objectif langagier)</p>

Questions du SNUDI-FO par rapport à l'actualité	Réponses et commentaires de madame Lebrat
<p>Rendez-vous de carrière Notre position syndicale exposée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposera-t-elle un nouveau rendez-vous de carrière à ceux qui l'ont eu l'an dernier sans raison ? - Combien de RdV de carrière sont-ils prévus dans sa circo ? - Comment a-t-elle mis un avis pour les collègues des 10^e et 11^e échelons qu'elle n'a pas vus ? <p>C'est un préjudice pour le passage (ou non) à la Hors-Classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 3 collègues ont été vus à tort ; je leur ai proposé de ne pas revenir et de copier-coller leur avis sur le nouveau formulaire. 2 ont accepté. - J'ai cette année 12 RdV de carrière prévus sur la circo. Les enseignants de CP-CE1 seront vus après janvier. Les collègues arrivant cette année sur leur poste seront vus plus tard. <p>Ne pouvant pas suivre les débutants, je leur ai envoyé un courrier leur proposant un accompagnement si besoin.</p> <p>Vous regrettez que les 3 RdV de carrière ne soient pas plus étalés tout au long de la carrière et que l'appréciation soit définitive, mais c'est pareil pour les IEN.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je me suis appuyée sur les anciens rapports d'inspection et sur les notes précédentes. <p>Il n'y a pas de quota par circo, concernant les appréciations.</p>
<p>Inclusion systématique Notre position syndicale exposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'intégrations en augmentation et des structures spécialisées en voie de disparition - Des classes, des enseignants en souffrance <p>Pouvez-vous intervenir plus rapidement pour soutenir les collègues et leur fournir des réponses ?</p>	<p>Nous gérons souvent des situations dans l'urgence. J'interviens dans certaines ESS pour réfréner les familles qui sont pressantes ou agressives.</p> <p>Nous avons des régulations régulières avec le pôle ressources et parfois l'intervention de partenaires extérieurs pour travailler avec les familles.</p> <p>Si l'AVS est absent, il faut négocier avec la famille.</p>
<p>Relations Mairies-Directeurs Stop aux nombreuses convocations sur le temps scolaire ; les directeurs ne sont pas les salariés des maires !</p>	<p>Nous avons abordé ce sujet lors de la dernière réunion de l'agglomération.</p>
<p>Rythmes scolaires Notre position syndicale exposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour aux 4 jours ; un calendrier national - Respect des décisions de chaque conseil d'école 	<p>Je suis favorable aux 4,5 jours car les apprentissages se font mieux le matin. Mais les enfants d'aujourd'hui sont de vraies piles ; leurs problèmes devraient être gérés dans les familles (écrans, sommeil...)</p> <p>Je n'ai pas mission de m'immiscer dans les décisions des conseils d'école, ni celles des conseils municipaux. C'est celle du DASEN.</p> <p>En maternelle, on pourrait proposer d'autres horaires.</p>
<p>École maternelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 10 min de travail supplémentaire - Interventions du RASED prioritaire ou non ? 	<p>L'expérimentation de l'accueil des moins de 3 ans risque d'être ajournée ; cela ne marche pas auprès des familles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut demander à décaler les horaires entre l'élémentaire et la maternelle, au conseil d'école. - Le RASED n'est pas vraiment à prioriser en maternelle, sauf situation exceptionnelle ou si l'élève de fin de GS n'a pas de projet de lecteur. On sollicite, on incite, mais on ne rééduque pas en maternelle. <p>Un enfant en difficultés est souvent l'expression d'une famille en difficultés. Il est donc compliqué de stigmatiser.</p>

**Autorisations d'absence
exceptionnelles**

Plusieurs cas de collègues autorisés à s'absenter sans traitement, alors qu'ils ne demandent jamais rien.

Je ne refuse pas lorsque c'est exceptionnel. C'est la secrétaire générale qui décide d'attribuer avec ou sans traitement ; c'est rare qu'elle prenne ce genre de décision pénalisante.

Pour toute précision, conseils, n'hésitez pas à contacter le SNUDI-FO 40 :

Isabelle BENQUET au 06 84 73 93 43

Marc GUYON au 06 71 62 83 10

Elections
Professionnelles
du 29 novembre
au 6 décembre 2018



**Un syndicat
indépendant
pour défendre**

- Les salaires
- Les statuts
- Les postes
- Le code des pensions
- L'unité et la laïcité
de l'Ecole républicaine

fo-fnecfp.fr

4 clics
Pour résister, revendiquer,
reconquérir

